



Orléans le 25 juin 2012

FSU Centre
10, Rue Molière
45000 Orléans

Véronique Mercy
Secrétaire régionale
fsu.centre@fsu.fr
06 89 08 28 46

à Monsieur le Préfet de la Région Centre

181 Rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX 1

Monsieur le Préfet,

Nous nous adressons à vous à nouveau, à propos du processus de labellisation en cours dans la région Centre. Lors de la réunion de la sous-commission « labellisation » du CCREFP, le 30 mai dernier, nous avons relayé la demande de la FSU nationale (lettre de B. Groison, secrétaire générale, adressée à M. Sapin, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social), d'un moratoire suspendant la labellisation dans toutes les régions dès le mois de juin.

Or à ce jour nous n'avons reçu aucune réponse, en dehors d'une fin de non-recevoir dans le cadre de la sous-commission, non habilitée pour se prononcer sur un tel sujet. Nous constatons donc que le dialogue social promis n'est toujours pas au rendez-vous sur la question de la labellisation, puisqu'une prochaine réunion de la sous-commission, le 2 juillet, va poursuivre ses travaux dans les mêmes conditions qu'auparavant, et se prononcera sur de nouveaux dossiers, sans qu'une nouvelle réunion du CCREFP plénier soit prévue, alors qu'il n'a été convoqué qu'une seule fois, fin 2011. Nous n'avons aucune nouvelle non plus de l'accord cadre dont nous avons réussi pourtant à faire avancer l'idée auprès des différents protagonistes (accord-cadre au plan régional entre l'Education Nationale, les Missions Locales et Pôle Emploi, un accord dans lequel s'inscriraient ensuite les conventions locales).

Dans l'état actuel des choses, la poursuite du processus à la hussarde, largement dans le dos des personnels concernés, dans le cadre d'une commission où il a été difficile d'obtenir seulement de pouvoir émettre un avis par le vote, est inacceptable. La sous-commission est de fait une « caisse d'enregistrement » qui se substitue au CCREFP.

Dans l'attente de la conférence sociale de juillet, nous renouvelons notre demande d'une suspension du dispositif de la labellisation dans la région Centre. Nous nous adressons également dans le même sens au recteur et au président de la région Centre. Ce serait un geste fort pour les personnels concernés, de l'émergence de la démocratie sociale annoncée par le nouveau gouvernement.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Véronique Mercy
Pour la FSU-Centre

PS, documents joints : déclaration de la FSU le 30 mai 2012, lettre de B.Groison à M.Sapin.